



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation extrême à Metz, risque dans le Grand-Est

Question écrite n° 28070

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation dangereuse que le CHR Metz-Thionville risque d'appréhender, sans proposition rapide de solutions humaines, matérielles et logistiques. Depuis le début de l'épidémie de covid-19 qui touche la France, les centres hospitaliers ont été incités à augmenter leurs capacités d'accueil en services de réanimation. Le CHR Metz-Thionville est alors passé de 40 places effectives à 100 places. Or la direction de l'hôpital fait état d'une saturation proche de ses capacités d'accueil. Face à la situation sanitaire particulièrement vive dans le Grand-Est, des hôpitaux militaires ont pris place et des mesures de transports de personnes touchées ont été mises en place pour qu'elles soient traitées dans d'autres régions. Le CHR Metz-Thionville réclame soit la mise à disposition directe de personnels et de respirateurs pouvant accroître ses capacités de prises en charge, soit un déploiement rapide d'une partie des personnes accueillies dans les établissements du GHT pour éviter un état de saturation. Dans ce combat contre le virus, chaque minute compte, chaque décision peut sauver ou compromettre des vies. Elle lui demande quelles mesures il compte proposer immédiatement pour fluidifier les services du CHR de Metz-Thionville. En plus de ces établissements à flux tendus, la Meurthe-et-Moselle risque aussi l'effet de saturation ; elle lui demande si des solutions sont déjà envisagées pour éviter un engorgement au-delà du possible des hôpitaux et endiguer le manque de matériels.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28070

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2593

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)